

*Procès d'habitants de la Vallée de La Roya « coupables » d'être venus en aide à des réfugiés, avec la menace de lourdes sanctions.  
Mesures d'intimidations, poursuites - et parfois condamnations – de personnes ayant agi en soutien de migrants ou de Roms ...  
On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit !*

En même temps que dans de nombreuses villes de France, le Collectif « Pour que personne ne dorme à la rue » et ses nombreux soutiens appelle à un nouveau Rassemblement de toute « **La LOIRE Accueillante et Solidaire** »

**Jeudi 9 février à 18h00, Place Jean Jaurès à Saint-Etienne**

**DÉLINQUANTS  
SOLIDAIRES**

**SI LA SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTRANGERS EST UN DÉLIT,  
ALORS NOUS SOMMES TOUS DÉLINQUANTS.**